

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

4 DÉCEMBRE 2025
12H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 4 décembre 2025, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Jonathan Cha	
	Conseillers:	Madame Lauren Small-Pennefather	Seat 1
		Madame Martha Slocombe	Seat 2
		Monsieur Nick Tassé	Seat 3
		Monsieur Philippe Bergeron	Seat 4

Aussi présent (s): Maître Raffaella Di Stasio, Directrice Générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Jonathan Cha, a gi comme président de la séance.
Me Raffaella Di Stasio, Greffière adjointe, a gi comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'y assistait.

Tous les membres du Conseil, étant présents, ont renoncé à l'exigence d'un préavis de convocation afin de traiter le point inscrit à l'ordre du jour de cette réunion.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, secondé par Nick Tassé, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20251204-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 12h29.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Nick Tassé, Conseiller et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale jeudi du 4 décembre 2025 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20251204-002

3. Accord avec le Réseau-conseil des sages – gestion intérimaire du Département des travaux publics

ATTENDU le poste de directeur des travaux publics est vacant pour une durée indéterminée;

ATTENDU la Ville a demandé une offre de service au Réseau-conseil des sages inc. Pour pourvoir ce poste à titre intérimaire;

ATTENDU une offre a été reçue et examinée le 4 décembre 2025.

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest accepte cette offre prévoyant une banque de temps de cent cinquante (150) heures pour un montant maximal de 21 750 \$ (plus taxes) pour gérer le Service des travaux publics à titre intérimaire; étant entendu que toute augmentation de cette banque de temps sera conditionnelle à une approbation explicite préalable.

Adoptée à l'unanimité.
20251204-003

4. Levée de la séance

À 12h30, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu :

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20251204-004

Jonathan Cha
Maire

Raffaella Di Stasio
Greffière adjointe

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives-20251204*